

# QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

## RAPPORT ANNUEL

2023

Unité de Gestion d'Exploitation :  
**0140363 - BAYEUX INTERCOM**

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine	3
<b>Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion</b>	<b>6</b>
Organisation de l'alimentation en eau	6
Données sur les ressources de l'unité de gestion	7
Données sur la production de l'unité de gestion	9
Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion	13
<b>Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution</b>	<b>15</b>
UDI INTERCOM-BAYEUX-EST - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023	16
UDI INTERCOM-BAYEUX-EST - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023	21
UDI INTERCOM-BAYEUX-EST - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2023	22
UDI INTERCOM-BAYEUX-OUEST - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023	23
UDI INTERCOM-BAYEUX-OUEST - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023	28
UDI INTERCOM-BAYEUX-OUEST - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2023	29
UDI JUAYE MONDAYE - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023	30
UDI JUAYE MONDAYE - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023	34
UDI JUAYE MONDAYE - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2023	35
UDI BERNIERES BOCAGE - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023	36
UDI BERNIERES BOCAGE - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023	40
UDI BERNIERES BOCAGE - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2023	41
UDI PLANET - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023	42
UDI PLANET - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023	46
UDI PLANET - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2023	47
UDI LES PERELLES - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023	48
UDI LES PERELLES - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023	52
UDI LES PERELLES - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2023	53
<b>Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion</b>	<b>54</b>
Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion	54
Conclusion générale sur l'unité de gestion	57
Signature du document	60
<b>Annexes</b>	<b>61</b>
Liste des sigles	62

## Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

### La qualité bactériologique

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux.

La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau délivrée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année (sur trois ou cinq années s'agissant des petites UDI).

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire réglementairement, de préserver les points de captage par des périmètres de protection. Il est également nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables.

L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

### La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur et la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites et ammoniac) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques sanitaires particuliers, notamment pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/l est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des concentrations supérieures peuvent entraîner des effets néfastes pour la santé (au-delà de 2 à 3 mg/l).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées et de la durée de consommation, sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la concentration en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 200 microS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

## **L'organisation du contrôle sanitaire**

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en oeuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence, le type de contrôles et d'analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont adaptés à l'origine et la nature des eaux, aux traitements mis en oeuvre et à l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les mesures prises peuvent aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables, gestionnaires et consommateurs.

Le présent document constitue le bilan de qualité établi annuellement par l'ARS et adressé au maître d'ouvrage et à l'exploitant. Il est communicable au public.

## **Information des usagers**

Les informations sur la qualité de l'eau (bilan annuel et/ou synthèse annuelle), adressées par l'ARS, doivent être affichée en mairie.

De plus, l'ensemble des résultats d'analyses doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité font l'objet d'une synthèse établie par l'ARS à joindre à chaque facture d'eau.

De plus, en cas de risque sanitaire particulier lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant et/ou le responsable des installations. Cette information est également à réaliser pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est accessible sur le site internet du ministère chargé de la santé à l'adresse: <https://solidarites-sante-gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>. Les notes synthétiques de qualité par UDI sont disponibles à l'adresse: [https://carto.atlasante.fr/1/ars\\_metropole\\_udi\\_infofactures.map](https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map).

## **Recommandations de consommation**

### **Plomb et métaux**

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail), de ne pas utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments pendant une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voir une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante dans la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb (canalisations internes des habitations jusque dans les années cinquante, branchements publics jusque dans les années soixante). A ce titre, le remplacement des branchements publics en plomb est une obligation pour les responsables de réseaux, avec un délai de réalisation échu au 25 décembre 2013.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau. Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

**Fluor**

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la concentration en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/L : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

### Légionelles

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 50°C minimum et à 55°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure. Il est également fortement conseillé de vidanger et de détartrer régulièrement les ballons d'eau chaude, ainsi que de nettoyer et de détartrer les pommes et flexibles de douches, et les filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).

### Les normes de qualité de l'eau de consommation

Le programme de contrôle sanitaire et les normes de qualité applicables sont issus de directives européennes retranscrites en droit français, notamment par des arrêtés modifiés du 11 janvier 2007. Les normes de qualité font l'objet de 2 types d'exigences.

#### Les limites de qualité

Les limites de qualité concernent les paramètres dont la présence dans l'eau présente des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que des substances chimiques tels que les nitrates, les pesticides, certains métaux et solvants chlorés, les hydrocarbures polycycliques (HAP) et les sous-produits de la désinfection de l'eau.

**L'eau destinée à la consommation humaine doit être conforme aux limites de qualité.**

#### Les références de qualité

Les références de qualité concernent des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution. Sans incidence directe sur la santé aux concentrations normalement présentes dans l'eau, ces substances peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement des installations et/ou être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur.

**L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux références de qualité.**

#### Les valeurs indicatives

Les valeurs indicatives concernent des paramètres chimiques pour lesquels il n'existe pas d'exigences de qualité définies dans la législation européenne. Elles permettent d'évaluer la qualité de l'eau et de gérer la présence de ces paramètres. Ces valeurs concernent aujourd'hui uniquement les métabolites de pesticides non pertinents après évaluation de l'Anses (valeur indicative : 0,9 microgramme/L). À terme, d'autres paramètres pourraient être intégrés avec des valeurs indicatives.

**L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux valeurs indicatives.**

#### Les valeurs de vigilance

Les valeurs de vigilance concernent des paramètres d'intérêt ou des paramètres dits « émergents », qui constituent un sujet de préoccupation sanitaire (perturbateurs endocriniens suspectés, médicaments, microplastiques, ...). Ces paramètres font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un mécanisme de vigilance qui permet d'organiser un suivi et d'acquérir des connaissances sur ces paramètres.

Si ces valeurs ne sont pas respectées, la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau doit réaliser une surveillance de ces paramètres et/ou mettre en place des mesures correctives.

## Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion

### Organisation de l'alimentation en eau

#### Unité de gestion et d'exploitation

La distribution de l'eau potable est un service public mis en oeuvre par la commune ou un regroupement de communes, maître d'ouvrage des installations. L'exploitation du service peut-être réalisée soit en régie communale, syndicale ou communautaire, soit confiée par délégation de service public à une entreprise privée.

Une unité de gestion est caractérisée par un même maître d'ouvrage et un même exploitant.

#### Description sommaire d'un système d'alimentation en eau

Un système d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes définies d'amont en aval :

##### **1. L'origine de l'eau :**

Il s'agit de la ressource : captage ou mélange de captages qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués sur les captages caractérisent l'eau brute avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

##### **2. La production d'eau**

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Dans quelques cas, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées.

Les prélèvements effectués caractérisent l'eau mise en distribution aux abonnés : ils sont réalisés en sortie de station de traitement-production ou au point de mise en distribution (premier abonné du réseau).

##### **3. La distribution de l'eau**

Une unité de distribution est un réseau caractérisé par une même unité technique, une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitants et maîtres d'ouvrage.

Les prélèvements effectués sur l'unité de distribution sont représentatifs de la qualité de l'eau desservie aux usagers.

## Données sur les ressources de l'unité de gestion

### Situation administrative des captages

#### Rappels réglementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Créée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du maître d'ouvrage du captage.

Les périmètres de protection sont instaurés lorsqu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet. Les documents d'urbanisme doivent être mis en compatibilité avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique.

### Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est fourni en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix de la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Règles de calcul :

La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0% Aucune action.
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours.
- 40% Avis de l'hydrogéologue agréé signé.
- 50% Dossier recevable déposé en préfecture.
- 60% Arrêté préfectoral signé.
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005.
- 100% Procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Pour atteindre 100%, la collectivité doit mettre en oeuvre une surveillance effective et pérenne du respect des prescriptions de l'arrêté de déclaration d'utilité publique instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

Le tableau ci-dessous résume la position administrative des captages alimentant l'unité de gestion.

#### Gestionnaire du ou des captages : BALLEROY

Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
BEAU CHENE F1B	FORAGE	SAINT-PAUL-DU-VERN AY	01188X0018	Procédure terminée (captage public)	30/01/1993	19/06/1995	18/09/1995	80 %
LIEVRERIE	FORAGE	SAINT-PAUL-DU-VERN AY	01188X0019	Procédure terminée (captage public)	30/01/1993	19/06/1995	18/09/1995	80 %

#### Gestionnaire du ou des captages : TROIS CANTONS

Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
ST LEONARD	SOURCE	AGY	01184X0040	Procédure terminée (captage public)	28/12/1979	23/06/1980	08/02/1982	80 %
RIBEL	FORAGE	ARGANCHY	01184X0051	Procédure terminée (captage public)	27/03/1993	21/02/1994	01/06/1994	80 %
ABBAYE	FORAGE	ARGANCHY	01188X0012	Procédure terminée (captage public)	28/12/1979	23/06/1980	08/02/1982	80 %

## Gestionnaire du ou des captages : VIEUX COLOMBIER

Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
SAINT GABRIEL BRECY	PUITS	CREULLY SUR SEULLES	01192X0100	Procédure terminée (captage public)	01/09/1980	19/03/1984	25/08/1986	80 %
VIEUX COLOMBIER	FORAGE	PONTS SUR SEULLES	01193X0201	Procédure terminée (captage public)	25/03/1998	22/03/1999	24/06/1999	80 %

## Gestionnaire du ou des captages : BAYEUX INTERCOM

Descriptif du ou des captages				Situation administrative				Indicateur d'avancement
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Etat de la procédure	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP	Indice de protection
BARBEVILLE	SOURCE	BARBEVILLE	01184X0027	Procédure terminée (captage public)	13/07/1968	23/07/1968	20/06/1969	80 %
SAINT GABRIEL	FORAGE	CREULLY SUR SEULLES	01192X0213	Procédure terminée (captage public)	27/01/1974	23/02/1974	26/12/1974	80 %
FERME D'ASNELLES F3B	FORAGE	JUAYE-MONDAYE	01195X0209	Procédure en cours				20 %
SOURCINS	FORAGE	LONGUES-SUR-MER	01191X0254	Procédure terminée (captage public)	18/12/1978	23/06/1980	17/10/1980	80 %
SAINT VIGOR	FORAGE	SAINT-VIGOR-LE-GRAND	01191X0251	Procédure terminée (captage public)	13/07/1968	27/07/1968	20/06/1969	80 %
ROSIERE	FORAGE	TRACY-SUR-MER	01191X0239	Procédure terminée (captage public)	18/12/1978	23/06/1980	17/10/1980	80 %



## Données sur la production de l'unité de gestion

### Quelques définitions :

- **Débit de pointe** : débit journalier le plus élevé sur 7 jours consécutifs ou débit journalier du mois de consommation maximale.
- **Débit moyen journalier** : volume produit annuellement divisé par 365.
- **Débit réglementaire** : débit renseigné par les services des ARS, servant de base à la définition du programme de contrôle sanitaire réglementaire sur cette installation.

### 01400720 - SAEP DE BALLEROY

#### 014001261 - BEAU CHENE

### Débites de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	1 200
Débit moyen journalier	850
Débit réglementaire	850

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
DEFERI. DEMANG. PAR OXYDA. CHIMIQUE	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
NEUTRALISATION DE L'AGRESSIVITE	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CHLORE ET DERIVES	4: OXYDATION-DESINFECTION
CARBONATES MIX. DE CALC. ET DE MAG.	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT
POZZOLANE	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT

### 01400793 - SAEP DES TROIS CANTONS

#### 014001151 - ST LEONARD

### Débites de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	440
Débit moyen journalier	100
Débit réglementaire	100

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
DEGAZAGE (STRIPPING)	1: PRETRAITEMENT DES EAUX
ADSORPTION (CHARBON ACTIF GRAINS)	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
NEUTRALISATION DE L'AGRESSIVITE	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
HYPOCHLORITE DE SODIUM	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CARBONATE MIXTE DE CALCIUM & MAGNE.	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
SOUDE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
CHLORE ET DERIVES	4: OXYDATION-DESINFECTION

## 014001152 - RIBEL ABBAYE

### Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	900
Débit moyen journalier	400
Débit réglementaire	400

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
ADSORPTION (CHARBON ACTIF GRAINS)	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
NEUTRALISATION DE L'AGRESSIVITE	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CARBONATE DE SODIUM	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
CARBONATE MIXTE DE CALCIUM & MAGNE.	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
CHLORE ET DERIVES	4: OXYDATION-DESINFECTION
CHARBON ACTIF EN GRAINS	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT

## 01400843 - SM DU VIEUX COLOMBIER

## 014002165 - VIEUX COLOMBIER

### Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	2 205
Débit moyen journalier	300
Débit réglementaire	300

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
------------------------------	-----------------------------------

## 014002214 - VILLIERS LE SEC TTP

### Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	1 000
Débit moyen journalier	958
Débit réglementaire	958

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION

## 01400983 - CC BAYEUX INTERCOM

## 014001136 - FERME D'ASNELLES

### Débites de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	520
Débit moyen journalier	513
Débit réglementaire	513

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
ADSORPTION (CHARBON ACTIF GRAINS)	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CHLORE ET DERIVES	4: OXYDATION-DESINFECTION
CHARBON ACTIF EN GRAINS	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT

## 014001504 - SAINT GABRIEL

### Débites de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	4 500
Débit moyen journalier	3 922
Débit réglementaire	3 922

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
------------------------------	-----------------------------------

## 014002633 - RESERVOIR PLANET

### Débites de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	400
Débit moyen journalier	262
Débit réglementaire	262

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
DEFERI. DEMANG. PAR OXYDA. CHIMIQUE	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION

## 014002879 - RESERVOIR OUEST

### Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	1 500
Débit moyen journalier	580
Débit réglementaire	580

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CHLORE ET DERIVES	4: OXYDATION-DESINFECTION

## 014002880 - RESERVOIR NORD

### Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	600
Débit moyen journalier	580
Débit réglementaire	580

### Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION

## Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion

### 014000503 - INTERCOM-BAYEUX-EST

#### Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
13 263	13 263	13 263	13 263

#### Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
014	14019	ARGANCHY	-	95	205
014	14047	BAYEUX	-	55	6 952
014	14436	MONCEAUX-EN-BESSIN	-	100	556
014	14663	SAINT-VIGOR-LE-GRAND	-	100	2 529
014	14609	SAINT-LOUP-HORS	-	100	555
014	14630	SAINT-MARTIN-DES-ENTREES	-	100	714
014	14322	GUERON	-	100	246
014	14676	SOMMERVIEU	-	85	839
014	14679	SUBLES	-	100	667

### 014000504 - INTERCOM-BAYEUX-OUEST

#### Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
6 962	6 962	6 962	6 962

#### Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
014	14214	CUSSY	-	7	13
014	14040	BARBEVILLE	-	100	210
014	14047	BAYEUX	-	45	5 688
014	14663	SAINT-VIGOR-LE-GRAND	-	0,487	12
014	14728	VAUCELLES	-	100	580
014	14732	VAUX-SUR-AURE	-	100	299
014	14680	SULLY	-	100	160

### 014000756 - JUAYE MONDAYE

#### Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
2 278	2 278	2 278	2 278

#### Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
014	14159	CHOUAIN	-	100	229
014	14175	CONDE-SUR-SEULLES	-	100	298
014	14236	ELLON	-	100	608
014	14019	ARGANCHY	-	5	11
014	14026	AUDRIEU	-	4	45
014	14346	JUAYE-MONDAYE	-	85	582
014	14465	NONANT	-	100	505

## 014000757 - BERNIERES BOCAGE

### Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
69	69	69	69

### Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
014	14346	JUAYE-MONDAYE	-	10	69

## 014000798 - PLANET

### Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
1 455	2 999	1 455	1 841

### Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
014	14401	MANVIEUX	-	100	139
014	14172	COMMES	-	60	267
014	14377	LONGUES-SUR-MER	-	100	585
014	14385	MAGNY-EN-BESSIN	-	100	160
014	14709	TRACY-SUR-MER	-	88	304

## 014003556 - LES PERELLES

### Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
148	148	148	148

### Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée	Population alimentée (hab.)
014	14676	SOMMERVIEU	LES PERELLES	15	148

## Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution

### Le bilan annuel de la qualité :

Le bilan annuel de qualité est établi par unité de distribution. Il porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette zone et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production quand l'eau est distribuée après traitement, la ressource quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Pour plus d'informations, se reporter en annexe 2.

### L'indicateur global de qualité :

Sur la base des résultats d'analyses de l'unité de distribution logique, un indicateur global est calculé et assorti d'une appréciation sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée.

L'indicateur global prend en compte les 30 paramètres (ou familles de paramètres) recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau distribuée et faisant l'objet d'une limite de qualité. Il correspond au classement le plus défavorable de l'ensemble de ces 30 paramètres.

Les résultats pris en compte sont des résultats des analyses du contrôle sanitaire, des contrôles renforcés et des recontrôles, dès lors qu'ils sont représentatifs de la qualité de l'eau de l'ensemble de l'unité de distribution.

Des résultats d'analyses des années antérieures (dans la limite de cinq années) peuvent également être pris en compte dans le calcul de l'indicateur si le nombre de résultats d'analyses de l'année du bilan est insuffisant pour réaliser le calcul (cas des petites unités de distribution).

Indicateur global de qualité	
<b>A</b>	Eau de bonne qualité
<b>B</b>	Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
<b>C</b>	Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
<b>D</b>	Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Pour votre unité de gestion, le bilan concerne les unités de distribution suivantes :

**014000503 - INTERCOM-BAYEUX-EST**

**014000504 - INTERCOM-BAYEUX-UEST**

**014000756 - JUAYE MONDAYE**

**014000757 - BERNIERES BOCAGE**

**014000798 - PLANET**

**014003556 - LES PERELLES**

## Unité de distribution INTERCOM-BAYEUX-EST (014000503)

### Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

#### Unité de distribution : INTERCOM-BAYEUX-EST

Code : 014000503

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					31	0,00		82,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					31	0,00		35,00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	5	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	31	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			31	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			31	0,00		0,00		
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	31	7,40	14,79	20,80		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
COULEUR (QUALITATIF)						29	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						29	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						29	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	25	0,00	0,12	0,43		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					33	0,00	0,17	0,36		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					33	0,00	0,20	0,39		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	mg(CO2)/L					3	36,50		59,20		
CARBONATES	mg(CO3)/L					3	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	3	2		2		
ESSAI MARBRE PH	unité pH					2	7,20		7,20		
ESSAI MARBRE TAC	°f					2	27,40		28,60		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					3	386,00		406,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	31	7,10		7,70		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					3	7,07		7,21		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					29	0,00		0,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					29	30,20		33,40		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					29	35,30		41,20		
<b>MINERALISATION</b>											
CALCIUM	mg/L					3	144,00	149,67	153,00		
CHLORURES	mg/L				250,00	6	36,30	37,88	38,70		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	31	793,00	828,84	871,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					3	6,60	7,00	7,20		
POTASSIUM	mg/L					3	4,90	5,30	5,90		
SODIUM	mg/L				200,00	3	19,20	19,73	20,10		
SULFATES	mg/L				250,00	6	37,00	39,07	40,70		
<b>FER ET MANGANESE</b>											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	5	0,00	0,00	0,00		



Unité de distribution : INTERCOM-BAYEUX-EST

Code : 014000503

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	3	0,00	0,00	0,00		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	31	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			29	27,90	31,88	40,60		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			8	0,56	0,61	0,66		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			4	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			6	0,00	0,00	0,00		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	6	0,85	1,00	1,50		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	3	0,00	1,00	3,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			3	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	3	0,04	0,04	0,04		
BORE MG/L	mg/L		1,50			3	0,03	0,03	0,03		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			2	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			2	0,00	0,31	0,61		
CUIVRE	mg/L		2,00		1,00	2	0,04	0,04	0,04		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			3	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			3	0,12	0,13	0,13		
MERCURE	microgramme/L		1,00			3	0,00	0,00	0,00		
NICKEL	microgramme/L		20,00			2	0,00	0,00	0,00		
PLOMB	microgramme/L		10,00			2	0,44	0,97	1,50		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			3	0,00	0,00	0,00		
<b>PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE</b>											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	1	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	1	0,00	0,00	0,00		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>											
BROMATES	microgramme/L		10,00			3	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			5	5,11	6,42	10,83		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			5	2,15	3,41	5,59		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			5	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			5	0,44	0,73	1,15		
TRISUBSTITUÉS (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			5	7,70	10,56	17,57		
<b>COMP. ORG. VOLATILS &amp; SEMI-VOLATILS</b>											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			3	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			5	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			5	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			5	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : INTERCOM-BAYEUX-EST

Code : 014000503

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			5	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			5	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					2	0,00	0,01	0,02		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (6 SUBST.*)	microgramme/L					2	0,00	0,01	0,02		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
<b>CHLOROBENZÈNES</b>											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					5	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
<b>PESTICIDES TRICETONES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ARYLOXYACIDES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES CARBAMATES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ORGANOCHLORES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES TRIAZINES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES UREES SUBSTITUEES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES SULFONYLUREES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES PYRETHRINOIDES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES TRIAZOLES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES STROBILURINES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											

Unité de distribution : INTERCOM-BAYEUX-EST

Code : 014000503

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>											
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	microgramme/L		0,10			3	0,00	0,02	0,03		
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			6	0,75	0,91	1,03	6	
CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			6	0,42	0,52	0,70	6	
CHLOROTHALONIL R417888	microgramme/L		0,10			2	0,14	0,15	0,16	2	
CHLOROTHALONIL R471811	microgramme/L		0,10			2	2,40	2,63	2,87	2	
FLUFENACET ESA	microgramme/L		0,10			6	0,00	0,00	0,01		
<b>MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES DIVERS</b>											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			3	1,32	1,49	1,59	3	
<b>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</b>											
CGA 369873	microgramme/L					6	0,04	0,05	0,07		
ESA METAZACHLORE	microgramme/L					6	0,00	0,02	0,04		
ESA METOLACHLORE	microgramme/L					6	0,03	0,05	0,06		
OXA METAZACHLORE	microgramme/L					6	0,00	0,01	0,02		
<b>PCB, DIOXINES, FURANES</b>											
PCB 101	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>											
ETHYLUREE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		

**Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :**

acclonifène, acétamiprid, acétochlore, alachlore, aldicarbe sulfoné, aldrine, amidosulfuron, aminotriazole, ampa, améthryne, anthraquinone (pesticide), asulame, atrazine, atrazine déséthyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, atrazine-déisopropyl, azimsulfuron, azinphos méthyl, azinphos éthyl, azoxystrobine, benfluraline, benoxacor, bentazone, bifenox, bifenthrine, bitertanol, boscalid, bromacil, bromophos méthyl, bromoxynil, bromuconazole, butraline, buturon, béalaxyl, captane, carbaryl, carbendazime, carbofuran, carboxine, carbétamide, cga 354742, chlorbromuron, chlordane alpha, chlordane bêta, chlorfenvinphos, chloridazone, chlormequat, chloro-4 méthylphénol-2, chlorothalonil, chlorothalonil-4-hydroxy, chloroxuron, chlorprophame, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, chlorsulfuron, chlortoluron, clodinafop-propargyl, clomazone, clothianidine, coumafène, coumatétralyl, cyanazine, cyazofamide, cybutryne, cycloxydime, cycluron, cyfluthrine, cymoxanil, cyperméthrine, cyproconazol, cyprodinil, cyromazine, ddd-2,4', ddd-4,4', dde-2,4', dde-4,4', ddt-2,4', ddt-4,4', deltaméthrine, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, desmétryne, diallate, diazinon, dicamba, dichlobénil, dichlorprop, dichlorvos, dichorophène, diclofop méthyl, dicofol, dieldrine, diethofencarbe, difenacoum, diflubenzuron, diflufénicanil, difénoconazole, dimoxystrobine, diméfuron, dimétachlore, diméthachlore oxa, diméthoate, diméthomorphe, diméthénamide, diméthénamide esa, diméthénamide oxa, dinitrocrésol, dinoseb, dinoterbe, disyston, diuron, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan sulfate, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, esa acetochlore, esa alachlore, esfenvalérate, ethidimuron, ethion, ethofumésate, ethoprophos, ethylenethiouree, fenbuconazole, fenchlorphos, fenitrothion, fenobucarbe, fenoxycarbe, fenpropidin, fenpropimorphe, fenvalérate, fipronil, flupropr-isopropyl, flazasulfuron, florasulam, fluazifop butyl, fluazinam, fludioxonil, flufenacet, flufénacet oxa, flufénoxuron, fluméturon, flupyrsulfuron-méthyle, fluquinconazole, flurochloridone, fluroxypir, fluroxypir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutolanil, flutriafol, fomesafen, fonofos, foramsulfuron, fénarimol, fénazaquin, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, haloxyfop éthoxyéthyl, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch bêta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde trans, hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbuthylazine, imazalile, imazamox, imazaméthabenz, imazaméthabenz-méthyl, imazaquine, imidaclopride, indoxacarbe, iodosulfuron-méthylsodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isoproturon, isoxaben, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, lenacile, linuron, malathion, mepiquat, metconazol, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, monuron, myclobutanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotrione, métabenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitron, métazachlore, méthiocarb, méthomyl, méthoxychlore, métobromuron, métolachlore, métosulam, métoxuron, métribuzine, mévinphos, napropamide, nicosulfuron, nitroféne, norflurazon, néburon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxa alachlore, oxa metolachlore, oxadiazon, oxadixyl, oxychlordane, oxydéméton méthyl, paclobutrazole, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pencycuron, pendiméthaline, pentachlorophénol, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, phorate, phosalone, phosphamidon, phoxime, picoxystrobine, prochloraze, procymidone, prométhrine, prométon, propachlore, propachlore esa, propachlore oxa, propamocarbe, propaquinazifop, propazine, prophame, propiconazole, propoxur, propyzamide, prosulfocarbe, prosulfuron, pymétrozine, pyraclostrobine, pyrimicarbe, pyrimiphos méthyl, pyrimiphos éthyl, pyriméthanal, quimerac, quinalphos, quinoxifène, quizalofop-p-éthyl, rimsulfuron, sebuméton, siduron, simazine, simazine hydroxy, simétryne, spiroxamine, sulcotrione, sulfosulfuron, sébuthylazine, terbuméton, terbuméton-déséthyl, terbuthylazin, terbuthylazin déséthyl, terbuthylazine métabolite Im6, terbutryne, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, thifensulfuron méthyl, thébuthiuron, triallate, triasulfuron, triazamate, triazoxide, tribenuron-méthyle, triclopyr, trifloxystrobine, trifluraline, triflusaluron-méthyl, trinéxapac-éthyl, triticonazole, tébuconazole, tébufénozide, tébutam, tétrachlorvinphos, tétraconazole, vamidothion, vinchlozoline, zoxamide, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, 2,6 dichlorobenzamide

## Unité de distribution INTERCOM-BAYEUX-EST (014000503)

### Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023

(\*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des limites de qualité :

19

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : SAINT GABRIEL	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	18/01/2023	0,85 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	24/05/2023	1,03 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	20/09/2023	0,90 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	15/11/2023	0,91 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	22/11/2023	1,00 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	06/12/2023	0,75 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	18/01/2023	0,70 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	24/05/2023	0,53 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	20/09/2023	0,43 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	15/11/2023	0,51 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	22/11/2023	0,52 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	06/12/2023	0,42 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	15/11/2023	0,16 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	06/12/2023	0,14 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	15/11/2023	2,87 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	06/12/2023	2,40 microgramme/L		0,10		
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	18/01/2023	1,57 microgramme/L		0,50		
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	24/05/2023	1,59 microgramme/L		0,50		
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	20/09/2023	1,32 microgramme/L		0,50		

## Unité de distribution INTERCOM-BAYEUX-EST (014000503)

### Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2023

#### 1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	31	35
Nombre de prélèvements non-conformes	0	6
Conformité aux limites de qualité*	100,00 %	82,86 %

\* Ne tient pas compte des dérogations

#### Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

La présence de plusieurs produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité	
C	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

#### 2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	31	35
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	0
Respect des références de qualité	100,00 %	100,00 %

#### Observations / recommandations techniques :

## Unité de distribution INTERCOM-BAYEUX-OUEST (014000504)

### Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

#### Unité de distribution : INTERCOM-BAYEUX-OUEST

Code : 014000504

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					23	0,00		300,00		1
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					23	0,00		260,00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	3	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	21	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			23	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			23	0,00		0,00		
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	23	8,00	13,71	21,50		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
COULEUR (QUALITATIF)						22	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						22	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						21	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	17	0,00	0,09	0,28		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					27	0,00	0,15	0,27		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					27	0,05	0,18	0,31		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	mg(CO2)/L					2	21,10		21,60		
CARBONATES	mg(CO3)/L					2	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	2	1		1		
ESSAI MARBRE PH	unité pH					2	7,30		7,40		
ESSAI MARBRE TAC	°f					2	25,90		26,50		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					2	376,00		390,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	23	7,20		7,60		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					2	7,16		7,23		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					21	0,00		0,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					21	29,00		32,40		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					21	16,70		40,70		
<b>MINERALISATION</b>											
CALCIUM	mg/L					2	146,00	150,50	155,00		
CHLORURES	mg/L				250,00	6	31,80	34,53	36,60		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	23	779,00	810,43	842,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	5,70	6,20	6,70		
POTASSIUM	mg/L					2	3,80	3,95	4,10		
SODIUM	mg/L				200,00	2	18,10	18,30	18,50		
SULFATES	mg/L				250,00	6	30,10	36,17	41,10		
<b>FER ET MANGANESE</b>											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	4	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : INTERCOM-BAYEUX-OUEST

Code : 014000504

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	2	0,00	0,00	0,00		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	22	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			20	30,00	37,72	43,80		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			8	0,60	0,74	0,87		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			3	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			6	0,00	0,00	0,00		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	6	0,80	0,89	1,00		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	2	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	2	0,03	0,03	0,04		
BORE MG/L	mg/L		1,50			2	0,03	0,03	0,03		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			2	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			2	0,00	0,28	0,55		
CUIVRE	mg/L		2,00		1,00	2	0,03	0,07	0,10		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			2	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			2	0,00	0,06	0,11		
MERCURE	microgramme/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00		
NICKEL	microgramme/L		20,00			2	0,00	1,05	2,10		
PLOMB	microgramme/L		10,00			2	0,62	1,31	2,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			2	0,00	0,00	0,00		
<b>PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE</b>											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					2	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					2	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	2	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	2	0,00	0,00	0,00		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>											
BROMATES	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			4	7,09	9,28	14,69		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			4	2,76	4,56	7,16		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			4	0,50	0,93	1,52		
TRISUBSTITUÉS (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			4	11,45	14,77	23,37		
<b>COMP. ORG. VOLATILS &amp; SEMI-VOLATILS</b>											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			2	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			4	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		



Unité de distribution : INTERCOM-BAYEUX-OUEST

Code : 014000504

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					4	0,00	0,04	0,15		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					2	0,00	0,01	0,02		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (6 SUBST.)*	microgramme/L					2	0,00	0,01	0,02		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
<b>CHLOROBENZÈNES</b>											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
<b>PESTICIDES TRICETONES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ARYLOXYACIDES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES CARBAMATES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ORGANOCHLORES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES TRIAZINES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES UREES SUBSTITUEES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES SULFONYLUREES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES PYRETHRINOIDES</b>											
DELTAMÉTHRINE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,02	0,03		
<b>PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES TRIAZOLES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES STROBILURINES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											

Unité de distribution : INTERCOM-BAYEUX-OUEST

Code : 014000504

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>											
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,02	0,03		
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			10	0,12	0,23	0,35	10	
CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			10	0,08	0,17	0,33	8	
CHLOROTHALONIL R417888	microgramme/L		0,10			4	0,11	0,12	0,12	4	
CHLOROTHALONIL R471811	microgramme/L		0,10			4	1,85	1,96	2,14	4	
FLUFENACET ESA	microgramme/L		0,10			10	0,00	0,01	0,02		
<b>MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES DIVERS</b>											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			2	0,29	0,33	0,37		
<b>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</b>											
CGA 354742	microgramme/L					10	0,00	0,00	0,01		
CGA 369873	microgramme/L					10	0,03	0,05	0,09		
ESA METAZACHLORE	microgramme/L					10	0,00	0,03	0,05		
ESA METOLACHLORE	microgramme/L					10	0,00	0,03	0,05		
OXA METAZACHLORE	microgramme/L					10	0,00	0,01	0,02		
<b>PCB, DIOXINES, FURANES</b>											
PCB 101	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>											
ETHYLUREE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		

**Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :**

aclonifène, acétamiprid, acétochlore, alachlore, aldicarbe sulfoné, aldrine, amidosulfuron, aminotriazole, ampa, améthryne, anthraquinone (pesticide), asulame, atrazine, atrazine déséthyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, atrazine-déisopropyl, azimsulfuron, azinphos méthyl, azinphos éthyl, azoxystrobine, benfluraline, benoxacor, bentazone, bifénox, bifenthrine, bitertanol, boscalid, bromacil, bromophos méthyl, bromoxynil, bromuconazole, butraline, buturon, béalaxyl, captane, carbaryl, carbendazime, carbofuran, carboxine, carbétamide, chlorbromuron, chlordane alpha, chlordane bêta, chlorfenvinphos, chloridazone, chlormequat, chloro-4 méthylphénol-2, chlorothalonil, chlorothalonil-4-hydroxy, chloroxuron, chlorprophame, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, chloresulfuron, chlortoluron, clodinafop-propargyl, clomazone, clothianidine, coumafène, coumatétralyl, cyanazine, cyazofamide, cybutryne, cycloxydime, cycluron, cyfluthrine, cymoxanil, cyperméthrine, cyproconazole, cyprodinil, cyromazine, ddd-2,4', ddd-4,4', dde-2,4', dde-4,4', ddt-2,4', ddt-4,4', desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, desmétryne, diallate, diazinon, dicamba, dichlobénil, dichlorprop, dichlorvos, dichlorophène, diclofop méthyl, dicofol, dieldrine, diethofencarbe, difenacoum, diflubenzuron, diflufenicanil, difénoconazole, dimoxystrobine, diméthuron, diméthachlore, diméthachlore oxa, diméthoate, diméthomorphe, diméthénamide, diméthénamide esa, diméthénamide oxa, dinitrocrésol, dinoseb, dinotérbe, disyston, diuron, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan sulfate, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, esa acetochlore, esa alachlore, esfenvalérate, etidimuron, ethion, ethofumésate, ethoprophos, ethylenethiouree, fenbuconazole, fenchlorphos, fenitrothion, fenobucarbe, fenoxycarbe, fenpropidin, fenpropimorphe, fenvalérate, fipronil, flupropr-isopropyl, flazasulfuron, florasulam, fluzifop butyl, fluazinam, fludioxonil, flufenacet, flufénacet oxa, flufénoxuron, fluométuron, flupyrsuluron-méthyle, fluquinconazole, flurochloridone, fluroxypir, fluroxypir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutolanil, flutriafol, fomesafen, fonofos, foramsulfuron, fénarimol, fénazaquin, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, haloxyfop éthoxyéthyl, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch bêta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde trans, hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbutylazine, imazalile, imazamox, imazaméthabenz, imazaméthabenz-méthyl, imazaquine, imidaclopride, indoxacarbe, iodosulfuron-méthyl-sodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isoproturon, isoxaben, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, lenacile, linuron, malathion, mepiquat, metconazole, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, monuron, myclobutanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotrione, métabenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitron, métazachlore, méthiocarb, méthomyl, méthoxychlore, métochloruron, métolachlore, métosulam, métoxuron, métribuzine, mévinphos, napropamide, nicosulfuron, nitroféne, norflurazon, néburon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxa alachlore, oxa metolachlore, oxadiazon, oxadixyl, oxychlordane, oxydéméton méthyl, paclobutrazole, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pencycuron, pendiméthaline, pentachlorophénol, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, phorate, phosalone, phosphamidon, phoxime, picoxystrobine, prochloraze, procymidone, prométhrine, prométon, propachlore, propachlore esa, propachlore oxa, propamocarbe, propanil, propaquizafop, propazine, prophame, propiconazole, propoxur, propyzamide, prosulfocarbe, prosulfuron, pymétrozine, pyraclostrobine, pyrimicarbe, pyrimiphos méthyl, pyrimiphos éthyl, pyriméthanil, quimerac, quinalphos, quinoxifène, quizalofop-p-éthyl, rimsulfuron, sebuméton, siduron, simazine, simazine hydroxy, simétryne, spiroxamine, sulcotrioune, sulfosulfuron, sébuthylazine, terbuméton, terbuméton-déséthyl, terbutylazin, terbutylazin déséthyl, terbutylazine métabolite Im6, terbutryne, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, thifensulfuron méthyl, thébutiuron, triallate, triasulfuron, triazamate, triazoxide, tribenuron-méthyle, triclopyr, trifloxystrobine, trifluraline, triflusaluron-méthyl, trinéxapac-éthyl, triticonazole, tébuconazole, tébufénozide, tébutam, tétrachlorvinphos, tétraconazole, vamidothion, vinchlozoline, zoxamide, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, 2,6 dichlorobenzamide

## Unité de distribution INTERCOM-BAYEUX-OUEST (014000504)

### Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023

(\*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des limites de qualité :

26

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : RESERVOIR OUEST	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	26/04/2023	0,16 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	16/08/2023	0,14 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	08/11/2023	0,18 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	06/12/2023	0,33 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	20/12/2023	0,27 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	26/04/2023	0,18 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	08/11/2023	0,11 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	06/12/2023	0,22 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	20/12/2023	0,19 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	08/11/2023	0,12 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	06/12/2023	0,12 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	08/11/2023	1,91 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	06/12/2023	1,96 microgramme/L		0,10		

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : RESERVOIR NORD	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	15/02/2023	0,35 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	13/07/2023	0,15 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	20/09/2023	0,12 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	15/11/2023	0,25 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	06/12/2023	0,33 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	15/02/2023	0,33 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	13/07/2023	0,11 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	15/11/2023	0,18 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	06/12/2023	0,22 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	15/11/2023	0,12 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	06/12/2023	0,11 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	15/11/2023	2,14 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	06/12/2023	1,85 microgramme/L		0,10		

Nombre de dépassement des références de qualité :

1

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : INTERCOM-BAYEUX-OUEST	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	03/05/2023	300,00 n/mL				

## Unité de distribution INTERCOM-BAYEUX-OUEST (014000504)

### Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2023

#### 1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	23	29
Nombre de prélèvements non-conformes	0	10
Conformité aux limites de qualité*	100,00 %	65,52 %

\* Ne tient pas compte des dérogations

#### Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

La présence de plusieurs produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité	
C	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

#### 2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	23	29
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	0
Respect des références de qualité	100,00 %	100,00 %

#### Observations / recommandations techniques :

## Unité de distribution JUAYE MONDAYE (014000756)

### Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

#### Unité de distribution : JUAYE MONDAYE

Code : 014000756

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					13	0,00		300,00		1
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					13	0,00		300,00		1
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	2	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	12	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			13	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			12	0,00		0,00		
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	13	7,60	14,05	19,70		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
COULEUR (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	10	0,00	0,24	1,50		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTIION</b>											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					14	0,07	0,27	0,55		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					14	0,09	0,30	0,56		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	mg(CO2)/L					1	25,10		25,10		
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	4		4		1
ESSAI MARBRE PH	unité pH					1	7,60		7,60		
ESSAI MARBRE TAC	°f					1	16,70		16,70		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	162,00		162,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	13	7,00		7,40		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	7,69		7,69		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					13	0,00		0,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					13	12,30		13,90		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					13	14,80		17,60		
<b>MINERALISATION</b>											
CALCIUM	mg/L					1	64,00	64,00	64,00		
CHLORURES	mg/L				250,00	3	25,10	25,70	26,10		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	13	418,00	433,08	476,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	6,20	6,20	6,20		
POTASSIUM	mg/L					1	2,30	2,30	2,30		
SODIUM	mg/L				200,00	1	14,10	14,10	14,10		
SULFATES	mg/L				250,00	3	17,00	17,30	17,90		
<b>FER ET MANGANESE</b>											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	2	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : JUAYE MONDAYE

Code : 014000756

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,00	0,00	0,00		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	13	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			13	24,90	27,84	30,10		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			4	0,50	0,56	0,60		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			1	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	3	0,60	0,67	0,75		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	2,50	2,50	2,50		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,17	0,17	0,17		
BORE MG/L	mg/L		1,50			1	0,02	0,02	0,02		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
CUIVRE	mg/L		2,00		1,00	1	0,06	0,06	0,06		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			1	0,00	0,00	0,00		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
NICKEL	microgramme/L		20,00			1	3,50	3,50	3,50		
PLOMB	microgramme/L		10,00			1	2,00	2,00	2,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00		
<b>PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE</b>											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	1	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	1	0,00	0,00	0,00		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			2	1,41	1,90	2,38		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,66	1,26	1,85		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,14	0,32	0,50		
TRISUBSTITUÉS (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			2	2,21	3,47	4,73		
<b>COMP. ORG. VOLATILS &amp; SEMI-VOLATILS</b>											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : JUAYE MONDAYE

Code : 014000756

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (6 SUBST.*)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
<b>CHLOROBENZÈNES</b>											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>PESTICIDES TRICETONES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ARYLOXYACIDES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES CARBAMATES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ORGANOCHLORES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES TRIAZINES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES UREES SUBSTITUEES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES SULFONYLUREES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES PYRETHRINOIDES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES TRIAZOLES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES STROBILURINES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											



Unité de distribution : JUAYE MONDAYE

Code : 014000756

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>											
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	microgramme/L		0,10			1	0,02	0,02	0,02		
CHLOROTHALONIL R417888	microgramme/L		0,10			3	0,05	0,07	0,11	1	
CHLOROTHALONIL R471811	microgramme/L		0,10			3	1,20	1,22	1,24	3	
<b>MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES DIVERS</b>											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			1	1,32	1,32	1,32	1	
<b>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</b>											
ESA METOLACHLORE	microgramme/L					14	0,10	0,13	0,15		
<b>PCB, DIOXINES, FURANES</b>											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

acilonifen, acétamidiprid, acétochlore,alachlore,aldicarbe sulfoné,aldrine,amidofururon,aminotriazole,ampa,améthryne,anthraquinone (pesticide),asulame,atrazine,atrazine déséthyl,atrazine déséthyl-2-hydroxy,atrazine-2-hydroxy,atrazine-déisopropyl,azimsulfuron,azinphos méthyl,azinphos éthyl,azoxystrobine,benfluraline,benoxacor,bentazone,bifenox,bifenthrine,bitertanol,boscalid,bromacil,bromophos méthyl,bromoxynil,bromuconazole,butraline,buturon,bénalaxyl,captane,carbaryl,carbendazime,carbofuran,carboxine,carbétamide,cga 354742,cga 369873,chlorbromuron,chlordane alpha,chlordane bêta,chlorfenvinphos,chlorigadzone,chlorigadzone desphényl,chlorigadzone méthyl desphényl,chlormequat,chloro-4 méthylphénol-2,chlorthalonil,chlorthalonil-4-hydroxy,chloroxuron,chlorthalophame,chlorthalophos méthyl,chlorthalophos éthyl,chlorsulfuron,chlortoluron,clodinafop-propargyl,clomazone,clothianidine,coumafène,coumatétralyl,cyanazine,cyazofamide,cybutryne,cycloxydime,cycluron,cyfluthrine,cymoxanil,cyperméthrine,cyproconazole,cyprodinil,cyromazine,ddd-2,4',ddd-4,4',dde-2,4',dde-4,4',ddt-2,4',ddt-4,4',deltaméthrine,desméthylnorflurazon,desméthylisoproturon,desmétryne,diallate,diazinon,dicamba,dichlobénil,dichlorprop,dichlorvos,dichlorophène,diclofop méthyl,dicofol,dieldrine,diethofencarbe,difenacoum,diflubenuron,diflufénicanil,difénoconazole,dimoxystrobine,diméfururon,diméthachlore,diméthachlore oxa,diméthoate,diméthomorphe,diméthénamide,diméthénamide esa,diméthénamide oxa,dinitrocrésol,dinoseb,dinoterbe,disyston,diuron,endosulfan alpha,endosulfan bêta,endosulfan sulfure, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, esa acetochlore, esaalachlore, esa metazachlore, esfenvalérate, ethidimuron, ethion, ethofumésate, ethoprophos, ethylenethiourée, fenbuconazole, fenchlorphos, fenitrothion, fenobucarbe, fenoxycarbe, fenpropidin, fenpropimorphe, fenvalérate, fipronil, flammoprop-isopropyl, flazasulfuron, florasulam, fluaizop butyl, fluazinam, fludioxonil, flufenacet, flufenacet esa, flufénacet oxa, flufénoxuron, fluométuron, flupyrsulfuron-méthyle, fluquinconazole, flurochloridone, fluroxyprir, fluroxyprir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutolanil, flutriafol, fomesafen, fonofos, foramsulfuron, fénarimol, fénazaquin, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, haloxyfop éthoxyéthyl, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch bêta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde trans, hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbutylazine, imazalile, imazamox, imazaméthabenz, imazaméthabenz-méthyl, imazaquine, imidaclopride, indoxacarbe, iodofururon-méthyl-sodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isoproturon, isoxaben, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, lenacile, linuron, malathion, mepiquat, metconazole, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, monuron, myclobutanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotrione, métabenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitron, metazachlore, méthiocarb, méthomyl, méthoxychlore, métobromuron, métolachlore, métosulam, métoxuron, métribuzine, mévinphos, napropamide, nicosulfuron, nitroféne, norflurazon, néburon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxaalachlore, oxa metazachlore, oxa metolachlore, oxadiazon, oxadixyl, oxychlordane, oxydéméton méthyl, paclobutrazole, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pencycuron, pendiméthaline, pentachlorophénol, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, phorate, phosalone, phosphamidon, phoxime, picoxystrobine, prochloraze, procymidone, prométhrine, prométon, propachlore, propachlore esa, propachlore oxa, propamocarbe, propanil, propaquizafop, propazine, prophanil, propiconazole, propoxur, propyzamide, prosulfocarbe, prosulfuron, pymétroline, pyraclostrobine, pyrimicarbe, pyrimiphos méthyl, pyrimiphos éthyl, pyriméthanol, quimerac, quinalphos, quinoxifène, quizalofop-p-éthyl, rimsulfuron, sebuméton, siduron, simazine, simazine hydroxy, simétryne, spiroxamine, sulcotrione, sulfosulfuron, sébutylazine, terbuméton, terbuméton-déséthyl, terbutylazin, terbutylazin déséthyl, terbutylazine métabolite Im6, terbutryne, thiabendazole, thiadipride, thiaméthoxam, thifensulfuron méthyl, thébutiuron, triallate, triasulfuron, triazamate, triazoxide, tribenuron-méthyle, triclopyr, trifloxystrobine, trifluraline, triflurosulfuron-méthyl, trinéxapac-éthyl, triticonazole, tébuconazole, tébufénozide, tébutam, tétrachlorvinphos, tétraconazole, vamidothion, vinchlozoline, zoxamide, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, 2,6 dichlorobenzamide

Accusé de réception en préfecture  
014-241400555-20240627-27-06-2024-n15-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2024  
Date de réception préfecture : 03/07/2024

## Unité de distribution JUAYE MONDAYE (014000756)

### Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023

(\*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des limites de qualité : **5**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : FERME D'ASNELLES	CHLOROTHALONIL R417888	18/10/2023	0,11 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	18/10/2023	1,20 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	31/10/2023	1,24 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R471811	15/11/2023	1,22 microgramme/L		0,10		
	TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	18/10/2023	1,32 microgramme/L		0,50		

Nombre de dépassement des références de qualité : **3**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : JUAYE MONDAYE	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	26/10/2023	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	26/10/2023	300,00 n/mL				

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : FERME D'ASNELLES	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	18/10/2023	4,00			1	2

## Unité de distribution JUAYE MONDAYE (014000756)

### Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2023

#### 1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	13	25
Nombre de prélèvements non-conformes	0	3
Conformité aux limites de qualité*	<b>100,00 %</b>	<b>88,00 %</b>

\* Ne tient pas compte des dérogations

#### Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

La présence de plusieurs produits de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener (protection de la ressource, traitement de l'eau). L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité	
<b>C</b>	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

#### 2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	13	25
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	1
Respect des références de qualité	<b>100,00 %</b>	<b>96,00 %</b>

#### Observations / recommandations techniques :

## Unité de distribution BERNIERES BOCAGE (014000757)

### Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

#### Unité de distribution : BERNIERES BOCAGE

Code : 014000757

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					4	0,00		42,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					4	0,00		12,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	4	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			4	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			4	0,00		0,00		
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C			25,00		25	9,40	14,20	21,30		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>											
<small>(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) (**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.</small>											
COULEUR (QUALITATIF)						20	0,00	0,05	1,00		
ODEUR (QUALITATIF)						20	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						14	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	22	0,00	2,11	39,00		1
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					25	0,00	0,34	1,20		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					25	0,00	0,38	1,27		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>											
<small>(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE) (**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.</small>											
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	mg(CO2)/L					1	76,40		76,40		
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	4		4		1
ESSAI MARBRE PH	unité pH					1	7,50		7,50		
ESSAI MARBRE TAC	°f					1	22,00		22,00		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	149,00		149,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	25	6,80		7,70		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	7,69		7,69		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					14	0,00		0,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					14	12,20		21,60		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					14	13,70		24,50		
<b>MINÉRALISATION</b>											
CALCIUM	mg/L					1	48,40	48,40	48,40		
CHLORURES	mg/L				250,00	3	24,30	24,63	25,20		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	24	372,00	478,92	550,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	9,50	9,50	9,50		
POTASSIUM	mg/L					1	1,70	1,70	1,70		
SODIUM	mg/L				200,00	1	14,70	14,70	14,70		
SULFATES	mg/L				250,00	3	13,50	14,40	15,60		
<b>FER ET MANGANESE</b>											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	16	0,00	115,11	1 670,00		1
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	5	0,00	108,32	440,00		2

Unité de distribution : BERNIERES BOCAGE

Code : 014000757

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	18	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			14	6,50	13,79	17,90		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			5	0,18	0,29	0,35		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			6	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	3	0,35	0,45	0,55		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	3	0,00	244,97	730,00		1
ANTIMOINE	microgramme/L	10,00				2	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L	10,00				1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,03	0,03	0,03		
BORE MG/L	mg/L	1,50				1	0,01	0,01	0,01		
CADMIUM	microgramme/L	5,00				2	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L	50,00				2	0,00	0,00	0,00		
CUIVRE	mg/L	2,00			1,00	2	0,05	0,05	0,05		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L	50,00				1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L	1,50				1	0,00	0,00	0,00		
MERCURE	microgramme/L	1,00				1	0,00	0,00	0,00		
NICKEL	microgramme/L	20,00				2	3,80	4,15	4,50		
PLOMB	microgramme/L	10,00				2	1,80	3,90	6,00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L	20,00				1	0,00	0,00	0,00		
<b>PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE</b>											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0,00	0,00	0,00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100,00	1	0,00	0,00	0,00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0,10	1	0,00	0,00	0,00		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>											
BROMATES	microgramme/L	10,00				1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L	100,00				3	1,30	8,62	15,88		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L	100,00				3	0,77	5,96	10,16		
CHLOROFORME	microgramme/L	100,00				3	0,00	0,39	0,81		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L	100,00				3	0,14	1,68	2,91		
TRISUBSTITUÉS (4 SUBSTANCES)	microgramme/L	100,00				3	2,21	16,65	29,76		
<b>COMP. ORG. VOLATILS &amp; SEMI-VOLATILS</b>											
BENZÈNE	microgramme/L	1,00				1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L	0,50				3	0,00	0,06	0,19		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L	3,00				3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L	10,00				3	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : BERNIERES BOCAGE

Code : 014000757

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			3	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			3	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					2	0,00	0,01	0,02		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (6 SUBST.)*	microgramme/L					2	0,00	0,01	0,02		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
<b>CHLOROBENZENES</b>											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>PESTICIDES TRICETONES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ARYLOXYACIDES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES CARBAMATES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ORGANOCHLORES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES TRIAZINES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES UREES SUBSTITUEES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES SULFONYLUREES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES PYRETHRINOIDES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES TRIAZOLES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES STROBILURINES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											

Unité de distribution : BERNIERES BOCAGE

Code : 014000757

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>											
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			1	0,07	0,07	0,07		
CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			1	0,03	0,03	0,03		
<b>MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES DIVERS</b>											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			1	0,09	0,09	0,09		
<b>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</b>											
ESA METOLACHLORE	microgramme/L					1	0,09	0,09	0,09		
<b>PCB, DIOXINES, FURANES</b>											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

acilonifen, acétamidrid, acétochlore,alachlore, aldicarbe sulfoné, aldrine, amidosulfuron, aminotriazole, ampa, améthryne, anthraquinone (pesticide), asulame, atrazine, a trazine déséthyl, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, atrazine-déisopropyl, azimsulfuron, azinphos méthyl, azinphos éthyl, azo xystrobine, benfluraline, benoxacor, bentazone, bifenox, bifenthrine, bitertanol, boscalid, bromacil, bromophos méthyl, bromoxynil, bromuconazole, butraline, buturon, béalaxyl, captane, carbaryl, carbendazime, carbofuran, carboxine, carbétamide, cga 354742, cga 369873, chlorbromuron, chlordane alpha, chlordane bêta, chlorfenvin phos, chloridazone, chlormequat, chloro-4 méthylphénol-2, chlorothalonil, chloroxuron, chlorprophame, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, chlorsulfuron, chlort oluron, clodinafop-propargyl, clomazone, clothianidine, coumafène, coumatétralyl, cyanazine, cyazofamide, cybutryne, cycloxydime, cycluron, cyfluthrine, cymoxanil, cy perméthrine, cyproconazol, cyprodinil, cyromazine, ddd-2,4', ddd-4,4', dde-2,4', dde-4,4', ddt-2,4', ddt-4,4', deltaméthrine, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, desmétryne, diallate, diazinon, dicamba, dichlobénil, dichlorprop, dichlorvos, dichorophène, diclofop méthyl, dicofol, dieldrine, diethofencarbe, difenacoum, diflubenzur on, diflufénicanil, difénoconazole, dimoxystrobine, diméfuron, dimétachlore, diméthachlore oxa, diméthoate, diméthomorphe, diméthénamide, diméthénamide esa, di méthénamide oxa, dinitrocrésol, dinoseb, dinoterbe, disyston, diuron, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan sulfate, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, e sa acetochlore, esaalachlore, esa metazachlore, esfenvalérate, ethidimuron, ethion, ethofumésate, ethoprophos, ethylenethiuree, fenbuconazole, fenchlorphos, fenitro thion, fenobucarbe, fenoxycarbe, fenpropidin, fenpropimorphe, fenvalérate, fipronil, flamprop-isopropyl, flazasulfuron, florasulam, fluazifop butyl, fluazinam, fludioxonil, flufenacet, flufenacet esa, flufénacet oxa, flufénoxuron, fluométuron, flupyrsulfuron-méthyle, fluquinconazole, flurochloridone, fluoxypir, fluoxypir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutolanil, flutriafol, fomesafen, fonofos, foramsulfuron, fénarimol, fénazaquin, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, haloxyfop éthoxyéthyl, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch bêta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde trans , hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbutylazine, imazalile, imazamox, imazaméthabenz, imazaméthabenz-méthyl, imazaqu ine, imidaclopride, indoxacarbe, iodossulfuron-methyl-sodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isoproturon, isoxaben, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, len acile, linuron, malathion, mepiquat, metconazol, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, monuron, myclobutanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotriane, mét abenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitrone, métazachlore, méthiocarb, méthomyl, méthoxychlore, métobromuron, métolachlore, métosulam, métoxuron, métribuzine, mévinphos, napropamide, nicosulfuron, nitrofène, norflurazon, néburon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxaalachlore, oxa metazachlore, oxa metola chlore, oxadiazon, oxadixyl, oxychloridane, oxydéméton méthyl, paclobutrazole, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pencycuron, pendiméthaline, pentachl orophénol, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, phorate, phosalone, phosphamidon, phoxime, picoxystrobine, prochloraze, procymidone, prométhrine, pro méton, propachlore, propachlore esa, propachlore oxa, propamocarbe, propanil, propaquizafop, propazine, prophame, propiconazole, propoxur, propyzamide, prosulfo carbe, prosulfuron, pymétrozine, pyraclostrobine, pyrimicarbe, pyrimiphos méthyl, pyrimiphos éthyl, pyriméthanol, quimerac, quinalphos, quinoxifen, quizalofop-p-éthyl, rimsulfuron, secbuméton, siduron, simazine, simazine hydroxy, simétryne, spiroxamine, sulcotriane, sulfosulfuron, sébuthylazine, terbuméton, terbuméton-déséthyl, terb uthylazin, terbuthylazin déséthyl, terbutryne, thiabendazole, thiaclopride, thiamethoxam, thifensulfuron méthyl, thébutiuron, triallate, triasulfuron, triazamate, triazoxi de, tribenuron-méthyle, triclopyr, trifloxystrobine, trifluraline, triflurosulfuron-methyl, trinéxapac-éthyl, triticonazole, tébuconazole, tébufénozide, tébutam, tétrachlorvinp hos, tétraconazole, vamidothion, vinchlorzoline, zoxamide, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, 2,6 dichlor obenzamide

Accusé de réception en préfecture  
014-241400555-20240627-27-06-2024-n15-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2024  
Date de réception préfecture : 03/07/2024

## Unité de distribution BERNIERES BOCAGE (014000757)

### Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023

(\*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité : **6**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : SAINT-PAUL	ALUMINIUM TOTAL G/L	03/11/2023	730,00 microgramme/L				200,00
	FER TOTAL	03/11/2023	1 670,00 microgramme/L				200,00
	MANGANÈSE TOTAL	03/11/2023	440,00 microgramme/L				50,00
	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	03/11/2023	39,00 NFU				2,00

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : BEAU CHENE	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	09/05/2023	4,00			1	2
	MANGANÈSE TOTAL	09/05/2023	56,60 microgramme/L				50,00



## Unité de distribution **BERNIERES BOCAGE (014000757)**

### Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2023

#### 1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	4	27
Nombre de prélèvements non-conformes	0	0
Conformité aux limites de qualité*	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>

\* Ne tient pas compte des dérogations

### Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité	
<b>A</b>	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

#### 2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	4	27
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	2
Respect des références de qualité	<b>100,00 %</b>	<b>92,59 %</b>

**Observations / recommandations techniques :**

## Unité de distribution PLANET (014000798)

### Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

#### Unité de distribution : PLANET

Code : 014000798

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					14	0,00		300,00		5
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					14	0,00		300,00		2
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0,00	2	0,00		0,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	13	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			13	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			13	0,00		0,00		
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25,00	14	7,40	14,58	19,40		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
COULEUR (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						13	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						11	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	12	0,00	0,10	0,18		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTIION</b>											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					15	0,00	0,20	0,52		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					15	0,00	0,23	0,56		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	mg(CO2)/L					1	11,90		11,90		
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	2		2		
ESSAI MARBRE PH	unité pH					1	7,30		7,30		
ESSAI MARBRE TAC	°f					1	27,80		27,80		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	411,00		411,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	14	7,10		7,70		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	7,06		7,06		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					11	0,00		0,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					11	29,00		34,20		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					11	32,70		43,80		
<b>MINERALISATION</b>											
CALCIUM	mg/L					1	124,00	124,00	124,00		
CHLORURES	mg/L				250,00	2	35,10	36,00	36,90		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	14	773,00	834,93	906,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	18,10	18,10	18,10		
POTASSIUM	mg/L					1	6,50	6,50	6,50		
SODIUM	mg/L				200,00	1	29,00	29,00	29,00		
SULFATES	mg/L				250,00	2	52,00	56,50	61,00		
<b>FER ET MANGANESE</b>											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	11	0,00	0,00	0,00		

Unité de distribution : PLANET

Code : 014000798

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	2,50	2,50	2,50		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	12	0,00	0,00	0,00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			11	0,00	4,15	7,40		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			3	0,07	0,10	0,15		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			2	0,00	0,00	0,00		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	2	0,80	0,85	0,90		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	3,30	3,30	3,30		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,03	0,03	0,03		
BORE MG/L	mg/L		1,50			1	0,21	0,21	0,21		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			1	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
CUIVRE	mg/L		2,00		1,00	1	0,01	0,01	0,01		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			6	0,49	0,66	0,81		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
NICKEL	microgramme/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00		
PLOMB	microgramme/L		10,00			1	0,63	0,63	0,63		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			2	0,00	5,00	9,99		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,81	1,62		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			2	0,00	0,14	0,27		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			2	0,00	5,94	11,88		
<b>COMP. ORG. VOLATILS &amp; SEMI-VOLATILS</b>											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			2	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			2	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		

## Unité de distribution : PLANET

Code : 014000798

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>											
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (6 SUBST.)*	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			1	0,00	0,00	0,00		
<b>CHLOROBENZENES</b>											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					2	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>PESTICIDES TRICETONES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ARYLOXYACIDES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES CARBAMATES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ORGANOCHLORES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES TRIAZINES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES UREES SUBSTITUEES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES SULFONYLUREES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES PYRETHRINOIDES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES TRIAZOLES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>PESTICIDES STROBILURINES</b>											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>											
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			2	0,00	0,01	0,01		
CHLOROTHALONIL R471811	microgramme/L		0,10			1	0,45	0,45	0,45	1	

Unité de distribution : PLANET

Code : 014000798

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES DIVERS</b>											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0,50			1	0,01	0,01	0,01		
<b>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PCB, DIOXINES, FURANES</b>											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

**Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :**

acilonifen, acétamiprid, acétochlore, alachlore, aldicarbe sulfoné, aldrine, amidosulfuron, aminotriazole, ampa, améthryne, anthraquinone (pesticide), asulame, atrazine, atrazine déséthyl, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, atrazine-déisopropyl, azimsulfuron, azinphos méthyl, azinphos éthyl, azoxystrobine, benfluraline, benoxacor, bentazone, bifenox, bifenthrine, bitertanol, boscalid, bromacil, bromophos méthyl, bromoxynil, bromuconazole, butraline, buturon, béalaxyl, captane, carbaryl, carbendazime, carbofuran, carboxine, carbétamide, cga 354742, cga 369873, chlorbromuron, chlordane alpha, chlordane bêta, chlorfenvinphos, chloridazone, chloridazone méthyl desphényl, chlormequat, chloro-4 méthylphénol-2, chlorothalonil, chlorothalonil r417888, chlorothalonil-4-hydroxy, chloroxuron, chlorprophame, chlorpyrifos méthyl, chlorpyrifos éthyl, chlorsulfuron, chlortoluron, clodinafop-propargyl, clomazone, clothianidine, coumafène, coumatétralyl, cyanazine, cyazofamide, cybutryne, cycloxydime, cycluron, cyfluthrine, cymoxanil, cyperméthrine, cyproconazol, cyprodinil, cyromazine, ddd-2,4', ddd-4,4', dde-2,4', dde-4,4', ddt-2,4', ddt-4,4', deltaméthrine, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, desmétryne, diallate, diazinon, dicamba, dichlobénil, dichlorprop, dichlorvos, dichlorophène, diclofop méthyl, dicofol, dieldrine, diethofencarbe, difenacoum, diflubenzuron, diflufénicanil, difénoconazole, dimoxystrobine, diméfuron, diméthachlore, diméthachlore oxa, diméthoate, diméthomorphe, diméthénamide, diméthénamide esa, diméthénamide oxa, dinitrocrésol, dinoseb, dinoterbe, disyston, diuron, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan sulfate, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, esa acetochlore, esa alachlore, esa metazachlore, esa metolachlore, esfenvalérate, ethidimuron, ethion, ethofumésate, ethoprophos, ethylenethiuree, fenbuconazole, fenchlorphos, fenitrothion, fenobucarbe, fenoxycarbe, fenpropidin, fenpropimorphe, fenvalérate, fipronil, flamprop-isopropyl, flazasulfuron, florasulam, fluazifop butyl, fluazinam, fludioxonil, flufenacet, flufenacet esa, flufénacet oxa, flufénoxuron, fluométuron, flupyrsulfuron-méthyle, fluquinconazole, fluorchloridone, fluroxypir, fluroxypir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutolanil, flutriafol, fomesafen, fonofos, foramsulfuron, forénarimol, fénazaquin, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, haloxyfop éthoxyéthyl, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch bêta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde trans, hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbutylazine, imazalile, imazamox, imazaméthabenz, imazaméthabenz-méthyl, imazaquine, imidaclopride, indoxacarbe, iodossulfuron-méthyl-sodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isoproturon, isoxaben, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, lenacile, linuron, malathion, mepiquat, metconazol, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, monuron, myclobutanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotrione, métabenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitrone, métazachlore, méthiocarb, méthomyl, méthoxychlore, métobromuron, métolachlore, métosulam, métoxuron, métribuzine, mévinphos, napropamide, nicosulfuron, nitroféne, norflurazon, néburon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxa alachlore, oxa metazachlore, oxa metolachlore, oxadiazon, oxadixyl, oxychlorane, oxydéméton méthyl, paclobutrazole, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pencycuron, pendiméthaline, pentachlorophénol, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, phorate, phosalone, phosphamidon, phoxime, picoxystrobine, prochloraze, procymidone, prométhrine, prométon, propachlore, propachlore esa, propachlore oxa, propamocarbe, propanil, propaquizafop, propazine, prophame, propiconazole, propoxur, propyzamide, prosulfocarbe, prosulfuron, pymétrozine, pyraclostrobine, pyrimicarbe, pyrimiphos méthyl, pyrimiphos éthyl, pyriméthanol, quimerac, quinalphos, quinoxifen, quizalofop-p-éthyl, rimsulfuron, sebuméton, siduron, simazine, simazine hydroxy, siméthryne, spiroxamine, sulcotrione, sulfosulfuron, sébuthylazine, terbuméton, terbuméton-déséthyl, terbuthylazin, terbuthylazin déséthyl, terbuthylazine métabolite Im6, terbuthylazine, thiabendazole, thiaclopride, thiamethoxam, thifensulfuron méthyl, thébutiuron, triallate, triasulfuron, triazamate, triazoxide, tribenuron-méthyle, triclopyr, trifloxystrobine, trifluraline, triflufusulfuron-méthyl, trinéapac-éthyl, triticonazole, tébuconazole, tébufénozide, tébutam, tétrachlorvinphos, tétraconazole, vamidothion, vinclozoline, zoxamide, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, 2,6 dichlorobenzamide

Accusé de réception en préfecture  
014-241400555-20240627-27-06-2024-n15-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2024  
Date de réception préfecture : 03/07/2024

## Unité de distribution PLANET (014000798)

### Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023

(\*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des limites de qualité : **1**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : RESERVOIR PLANET	CHLOROTHALONIL R471811	29/11/2023	0,45 microgramme/L		0,10		

Nombre de dépassement des références de qualité : **7**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : PLANET	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	11/05/2023	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	20/07/2023	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	31/07/2023	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	31/07/2023	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	21/09/2023	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	31/07/2023	300,00 n/mL				
	BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	31/07/2023	300,00 n/mL				

## Unité de distribution PLANET (014000798)

### Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2023

#### 1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	14	16
Nombre de prélèvements non-conformes	0	1
Conformité aux limites de qualité*	100,00 %	93,75 %

\* Ne tient pas compte des dérogations

#### Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

La présence d'un produit de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné un dépassement ponctuel de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité	
<b>B</b>	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

#### 2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	14	16
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	0
Respect des références de qualité	100,00 %	100,00 %

#### Observations / recommandations techniques :

## Unité de distribution LES PERELLES (014003556)

### Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2023

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

#### Unité de distribution : LES PERELLES

Code : 014003556

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					3	0,00		5,00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					3	2,00		4,00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0,00	3	0,00		0,00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0,00			3	0,00		0,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0,00			3	0,00		0,00		
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C			25,00		21	9,50	14,25	21,40		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
COULEUR (QUALITATIF)						19	0,00	0,00	0,00		
ODEUR (QUALITATIF)						19	0,00	0,00	0,00		
SAVEUR (QUALITATIF)						19	0,00	0,00	0,00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2,00	18	0,00	0,30	2,60		1
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					23	0,07	0,23	0,44		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					23	0,09	0,26	0,45		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>											
(*) ÉQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.											
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	mg(CO2)/L					1	50,40		50,40		
CARBONATES	mg(CO3)/L					1	0,00		0,00		
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	2		2		
ESSAI MARBRE PH	unité pH					1	7,20		7,20		
ESSAI MARBRE TAC	°f					1	28,70		28,70		
HYDROGÉNOCARBONATES	mg/L					1	397,00		397,00		
PH	unité pH			6,50	9,00	21	7,00		7,50		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	7,21		7,21		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	°f					19	0,00		0,00		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					19	30,50		33,20		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					19	36,60		40,40		
<b>MINERALISATION</b>											
CALCIUM	mg/L					1	141,00	141,00	141,00		
CHLORURES	mg/L				250,00	3	36,60	36,97	37,70		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200,00	1 100,00	21	812,00	823,52	837,00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	9,30	9,30	9,30		
POTASSIUM	mg/L					1	3,50	3,50	3,50		
SODIUM	mg/L				200,00	1	18,60	18,60	18,60		
SULFATES	mg/L				250,00	3	48,00	49,80	52,00		
<b>FER ET MANGANESE</b>											
FER TOTAL	microgramme/L				200,00	5	13,90	47,16	170,00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50,00	1	0,85	0,85	0,85		



Unité de distribution : LES PERELLES

Code : 014003556

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0,10	21	0,00	0,00	0,03		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50,00			19	14,20	17,37	21,30		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1,00			6	0,31	0,35	0,37		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0,50			5	0,00	0,00	0,00		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2,00	3	0,65	0,72	0,85		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200,00	1	0,00	0,00	0,00		
ANTIMOINE	microgramme/L		10,00			3	0,00	0,00	0,00		
ARSENIC	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BARYUM	mg/L				0,70	1	0,05	0,05	0,05		
BORE MG/L	mg/L		1,50			1	0,04	0,04	0,04		
CADMIUM	microgramme/L		5,00			3	0,00	0,00	0,00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50,00			3	0,00	0,19	0,56		
CUIVRE	mg/L		2,00		1,00	3	0,02	0,23	0,49		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50,00			1	0,00	0,00	0,00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1,50			1	0,20	0,20	0,20		
MERCURE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
NICKEL	microgramme/L		20,00			3	2,60	5,47	10,30		
<b>PLOMB</b>	<b>microgramme/L</b>		<b>10,00</b>			<b>3</b>	<b>0,87</b>	<b>5,82</b>	<b>14,30</b>	<b>1</b>	
SÉLÉNIUM	microgramme/L		20,00			1	0,00	0,00	0,00		
<b>SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION</b>											
BROMATES	microgramme/L		10,00			1	0,00	0,00	0,00		
BROMOFORME	microgramme/L		100,00			4	4,12	7,93	10,82		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			4	2,10	4,25	6,90		
CHLOROFORME	microgramme/L		100,00			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100,00			4	0,47	0,85	1,52		
TRIHALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100,00			4	6,69	13,02	19,24		
<b>COMP. ORG. VOLATILS &amp; SEMI-VOLATILS</b>											
BENZÈNE	microgramme/L		1,00			1	0,00	0,00	0,00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
ISOBUTYLBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
STYRÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLENES (MÉTA + PARA)	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0,50			4	0,00	0,00	0,00		
DIBROMOÉTHANE-1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROMÉTHANE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3,00			4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,1,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10,00			4	0,00	0,00	0,00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>											

Unité de distribution : LES PERELLES

Code : 014003556

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0,01			3	0,00	0,00	0,00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (6 SUBST.)*	microgramme/L					3	0,00	0,00	0,00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0,10			3	0,00	0,00	0,00		
<b>CHLOROBENZÈNES</b>											
CHLOROBENZÈNE	microgramme/L					4	0,00	0,00	0,00		
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>PESTICIDES TRICETONES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ARYLOXYACIDES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES CARBAMATES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ORGANOCHLORES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES TRIAZINES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES UREES SUBSTITUEES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES SULFONYLUREES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES PYRETHRINOIDES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES TRIAZOLES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES STROBILURINES</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>											
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			11	0,86	1,24	1,81	11	
CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	microgramme/L		0,10			11	0,61	0,75	0,88	11	
CHLOROTHALONIL R417888	microgramme/L		0,10			4	0,23	0,26	0,28	4	
CHLOROTHALONIL R471811	microgramme/L		0,10			4	3,56	3,92	4,37	4	

Unité de distribution : LES PERELLES

Code : 014003556

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
<b>MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE</b>											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
<b>PESTICIDES DIVERS</b>											
<b>TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS</b>	microgramme/L		0,50			1	1,78	1,78	1,78	1	
<b>MÉTABOLITES NON PERTINENTS</b>											
CGA 354742	microgramme/L					11	0,00	0,00	0,01		
CGA 369873	microgramme/L					11	0,04	0,07	0,14		
ESA METOLACHLORE	microgramme/L					11	0,00	0,00	0,03		
OXA METOLACHLORE	microgramme/L					11	0,00	0,00	0,02		
<b>PCB, DIOXINES, FURANES</b>											
PCB 101	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 118	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 138	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 153	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 180	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 28	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 35	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 52	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
PCB 54	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0,00	0,00	0,00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

acilonifén, acétamiprid, acétochlore, alachlore, aldicarbe sulfoné, aldrine, amidosulfuron, aminotriazole, ampa, améthryne, anthraquinone (pesticide), asulame, atrazine, atrazine déséthyl, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, atrazine-déisopropyl, azimsulfuron, azinphos méthyl, azinphos éthyl, azoxystrobine, benfluraline, benoxacor, bentazone, bifenox, bifenthrine, bitertanol, boscalid, bromacil, bromophos méthyl, bromoxynil, bromuconazole, butraline, buturon, béalaxyl, captane, carbaryl, carbendazime, carbofuran, carboxine, carbétamide, chlorbromuron, chlordane alpha, chlordane bêta, chlorfenvinphos, chloridazone, chloromequat, chloro-4 méthylphénol-2, chlorothalonil, chlorothalonil-4-hydroxy, chloroxuron, chlorprophame, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, chlorsulfuron, chlortoluron, clodinafop-propargyl, clomazone, clothianidine, coumafène, coumatétralyl, cyanazine, cyazofamide, cybutryne, cycloxydime, cycluron, cyfluthrine, cymoxanil, cyperméthrine, cyproconazol, cyprodinil, cyromazine, ddd-2,4', ddd-4,4', dde-2,4', dde-4,4', ddt-2,4', ddt-4,4', deltaméthrine, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, desmétryne, diallate, diazinon, dicamba, dichlobénil, dichlorprop, dichlorvos, dichorophène, diclofop méthyl, dicofol, dieldrine, diethofencarbe, difenacoum, diflubenzuron, diflufénicanil, difénoconazole, dimoxystrobine, diméfuron, diméthachlore, diméthachlore oxa, diméthoate, diméthomorphe, diméthénamide, diméthénamide esa, diméthénamide oxa, dinitrocrésol, dinoseb, dinoterbe, disyston, diuron, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endosulfan sulfate, endosulfan total, endrine, epoxyconazole, esa acetochlore, esa alachlore, esa metazachlore, esfenvalérate, ethidimuron, ethion, ethofumésate, ethoprophos, ethylenethiouree, fenbuconazole, fenchlorphos, fenitrothion, fenobucarbe, fenoxycarbe, fenpropidin, fenpropimorphe, fenvalérate, fipronil, flamprop-isopropyl, flazasulfuron, florasulam, fluazifop butyl, fluazinam, fludioxonil, flufenacet, flufenacet esa, flufénacet oxa, flufénoxuron, fluométuron, flupyrsulfuron-méthyle, fluquinconazole, fluochloridone, fluroxypir, fluroxypir-meptyl, flurtamone, flusilazol, flutolanil, flutriafol, fomesafen, fonofos, foramsulfuron, fénarimol, fénazaquin, fénoxaprop-éthyl, fénuron, glufosinate, glyphosate, haloxyfop éthyloxyéthyl, hch alpha, hch alpha+beta+delta+gamma, hch bêta, hch delta, hch gamma (lindane), heptachlore, heptachlore époxyde, heptachlore époxyde cis, heptachlore époxyde trans, hexachlorobenzène, hexaconazole, hexazinone, hydroxycarbofuran-3, hydroxyterbutylazine, imazalile, imazamox, imazaméthabenz, imazaméthabenz-méthyl, imazaquine, imidaclopride, indoxacarbe, iodosulfuron-méthyl-sodium, ioxynil, iprodione, iprovalicarb, isodrine, isoproturon, isoxaben, kresoxim-méthyle, lambda cyhalothrine, lenacile, linuron, malathion, mepiquat, metconazol, metsulfuron méthyl, molinate, monolinuron, monuron, myclobutanil, mécoprop, mésosulfuron-méthyl, mésotrione, métabenzthiazuron, métalaxyle, métaldéhyde, métamitron, métazachlore, méthiocarb, méthomyl, méthoxychlore, métobromuron, métolachlore, métosulam, métoxuron, métribuzine, mévinphos, napropamide, nicosulfuron, nitroféne, norflurazon, néburon, ométhoate, oryzalin, oxa acetochlore, oxa alachlore, oxa metazachlore, oxadiazon, oxadixyl, oxychlorane, oxydéméton méthyl, paclobutrazole, parathion méthyl, parathion éthyl, penconazole, pencycuron, pendiméthaline, pentachlorophénol, perméthrine, perméthrine-cis, perméthrine-trans, phorate, phosalone, phosphamidon, phoxime, picoxystrobine, prochloraze, procymidone, prométhrine, prométon, propachlore, propachlore esa, propachlore oxa, propamocarbe, propanil, propaquizafop, propazine, prophame, propiconazole, propoxur, propyzamide, prosulfocarbe, prosulfuron, pymétrozine, pyraclostrobine, pyrimicarbe, pyrimiphos méthyl, pyrimiphos éthyl, pyriméthanol, quimerac, quinalphos, quinoxyfen, quizalofop-p-éthyl, rimsulfuron, sebu méton, siduron, simazine, simazine hydroxy, simétryne, spiroxamine, sulcotrione, sulfosulfuron, sébuthylazine, terbuméton, terbuméton-déséthyl, terbuthylazin, terbuthylazin déséthyl, terbuthylazine métabolite Im6, terbutryne, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, thifensulfuron méthyl, thébutiuron, triallate, triasulfuron, triazamate, triazoxide, tribenuron-méthyle, triclopyr, trifloxystrobine, trifluraline, triflufururon-méthyl, trinépac-éthyl, triticonazole, tébuconazole, tébufénozide, tébutam, tétrachlorvinphos, tétraconazole, vamidothion, vinchlozoline, zoxamide, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 2,4,5-t, 2,4-d, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, 2,6 dichlorobenzamide

## Unité de distribution LES PERELLES (014003556)

### Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2023

(\*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE ( 0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des limites de qualité : **32**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : VILLIERS LE SEC	PLOMB	22/08/2023	14,30 microgramme/L		10,00		
Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
TTP : VILLIERS LE SEC TTP	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	16/01/2023	0,88 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	21/02/2023	0,88 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	23/03/2023	0,86 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	26/04/2023	0,92 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	09/06/2023	1,81 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	26/06/2023	1,41 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	17/07/2023	1,12 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	21/09/2023	1,71 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	24/10/2023	1,44 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	29/11/2023	1,13 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	20/12/2023	1,50 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	16/01/2023	0,79 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	21/02/2023	0,75 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	23/03/2023	0,71 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	26/04/2023	0,81 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	09/06/2023	0,88 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	26/06/2023	0,76 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	17/07/2023	0,66 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	21/09/2023	0,86 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	24/10/2023	0,84 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	29/11/2023	0,61 microgramme/L		0,10		
	CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	20/12/2023	0,61 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	24/10/2023	0,26 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	13/11/2023	0,28 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	29/11/2023	0,26 microgramme/L		0,10		
	CHLOROTHALONIL R417888	20/12/2023	0,23 microgramme/L		0,10		
CHLOROTHALONIL R471811	24/10/2023	4,37 microgramme/L		0,10			
CHLOROTHALONIL R471811	13/11/2023	4,08 microgramme/L		0,10			
CHLOROTHALONIL R471811	29/11/2023	3,68 microgramme/L		0,10			
CHLOROTHALONIL R471811	20/12/2023	3,56 microgramme/L		0,10			
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	17/07/2023	1,78 microgramme/L		0,50			

Nombre de dépassement des références de qualité : **1**

Installation	Paramètre	Date	Résultat	Limites de qualité		Références de qualité	
				Mini	Maxi	Mini	Maxi
UDI : VILLIERS LE SEC	TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	02/03/2023	2,60 NFU				2,00

## Unité de distribution LES PERELLES (014003556)

### Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2023

#### 1. Paramètres d'intérêt sanitaire (limites de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	3	33
Nombre de prélèvements non-conformes	0	12
Conformité aux limites de qualité*	100,00 %	63,64 %

\* Ne tient pas compte des dérogations

#### Conclusion sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée

La présence de plusieurs produits de dégradation de pesticides (métabolites) dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée. Les teneurs relevées sur l'un des métabolites du chlorothalonil (fongicide dont l'usage est interdit depuis 2020) sont supérieures à 3 microgramme/l (valeur sanitaire transitoire pour certains métabolites pertinents). Les expertises scientifiques nationales ont permis de classer ce métabolite comme non pertinent, vis-à-vis des risques pour la santé et la consommation d'eau du robinet, en avril 2024. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau ont été engagées par la collectivité. L'eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

Indicateur global de qualité	
C	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

#### 2. Paramètres indicateurs du bon fonctionnement des installations (références de qualité)

	Qualité bactériologique	Qualité physico-chimique
Nombre de prélèvements	3	33
Nombre de prélèvements non satisfaisants	0	1
Respect des références de qualité	100,00 %	96,97 %

#### Observations / recommandations techniques :

## Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion

### Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion

Année(s) 2021 - 2022 - 2023

Année	TTP - FERME D'ASNELLES	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		9

Année	TTP - SAINT GABRIEL	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	6
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	6
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	6
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		18

Année	TTP - RESERVOIR PLANET	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	2
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	2
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	2
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		6

Année	TTP - RESERVOIR OUEST	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		9

Année	TTP - RESERVOIR NORD	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		9

Année	UDI - INTERCOM-BAYEUX-EST	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	25
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	25
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	25
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		75

Année	UDI - INTERCOM-BAYEUX-ouest	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	15
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	16
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	17
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		48

Année	UDI - JUAYE MONDAYE	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	9
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	9
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	10
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		28

Année	UDI - BERNIERES BOCAGE	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		10

Année	UDI - PLANET	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	9
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	9
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	12
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		30

Année	UDI - LES PERELLES	
2021	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		9

Conformité pour l'unité de gestion sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		251



## Conclusion générale pour l'unité de gestion

### Indicateurs SISPEA

Les indicateurs SISPEA sont à rendre à l'échelle du service et sont à produire dans le cadre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement. Les indicateurs exposés ci-dessous sont donnés au niveau de l'UGE, ou d'un secteur de l'UGE. Il s'agit des données individuelles (par captage ou UDI) permettant de calculer les indicateurs à l'échelle du service dans SISPEA.

#### Indice d'avancement de la protection de la ressource (Indicateur SISPEA P108.3)

Gestionnaire du ou des captages : BALLEROY

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
01188X0018	BEAU CHENE F1B	SAINT-PAUL-DU-VERNAY	80 %
01188X0019	LIEVRERIE	SAINT-PAUL-DU-VERNAY	80 %

Gestionnaire du ou des captages : TROIS CANTONS

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
01184X0040	ST LEONARD	AGY	80 %
01184X0051	RIBEL	ARGANCHY	80 %
01188X0012	ABBAYE	ARGANCHY	80 %

Gestionnaire du ou des captages : VIEUX COLOMBIER

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
01192X0100	SAINT GABRIEL BRECY	CREULLY SUR SEULLES	80 %
01193X0201	VIEUX COLOMBIER	PONTS SUR SEULLES	80 %

Gestionnaire du ou des captages : BAYEUX INTERCOM

Code BRGM	Nom du captage	Commune d'implantation du captage	Indice de protection (VP.193 ou VP.212)
01184X0027	BARBEVILLE	BARBEVILLE	80 %
01192X0213	SAINT GABRIEL	CREULLY SUR SEULLES	80 %
01195X0209	FERME D'ASNELLES F3B	JUAYE-MONDAYE	20 %
01191X0254	SOURCINS	LONGUES-SUR-MER	80 %
01191X0251	SAINT VIGOR	SAINT-VIGOR-LE-GRAND	80 %
01191X0239	ROSIERE	TRACY-SUR-MER	80 %

### Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées pour la microbiologie (Indicateur SISPEA P101.1)

Code de l'UDI	Nom de l'UDI	Nombre de prélèvements (P101.1a)	Nombre de prélèvements non-conformes (P101.1b)	Taux de conformité microbiologique
014000503	INTERCOM-BAYEUX-EST	31	0	100,00 %
014000504	INTERCOM-BAYEUX-OUES T	23	0	100,00 %
014000756	JUAYE MONDAYE	13	0	100,00 %
014000757	BERNIERES BOCAGE	4	0	100,00 %
014000798	PLANET	14	0	100,00 %
014003556	LES PERELLES	3	0	100,00 %
Nombre total		88	0	100,00 %

### Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées pour les paramètres physico-chimiques (Indicateur SISPEA P102.1)

Code de l'UDI	Nom de l'UDI	Nombre de prélèvements (P102.1a)	Nombre de prélèvements non-conformes (P102.1b)	Taux de conformité physico-chimique
014000503	INTERCOM-BAYEUX-EST	35	6	82,86 %
014000504	INTERCOM-BAYEUX-OUES T	29	10	65,52 %
014000756	JUAYE MONDAYE	25	3	88,00 %
014000757	BERNIERES BOCAGE	27	0	100,00 %
014000798	PLANET	16	1	93,75 %
014003556	LES PERELLES	33	12	63,64 %
Nombre total		165	32	80,61 %

## Conclusion générale du rapport

Votre territoire est découpé en 6 zones de distribution (UDI).

Sur l'UDI Bernières Bocage, l'eau distribuée en 2023 est restée conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés. Des dépassements aux références de qualité pour les paramètres Fer, Aluminium, Turbidité et Manganèse ont été constatés le 3/11/2023 sur l'UDI Saint Paul alimentant l'UDI Bernières Bocage en raison de perturbations liées aux intempéries.

Sur l'UDI Planet,, un dépassement ponctuel de la limite de qualité fixée pour le chlorothalonil R471811 a été observé en 2023. Ce métabolite ayant été classé non pertinent en avril 2024, la valeur indicative de 0,9 microg/L s'applique à la place de la limite de qualité de 0,1 microg/L. Par conséquent, aucune action corrective n'est requise.

Sur les UDI Intercom Bayeux Est , Intercom Bayeux Ouest et Les Perelles , des dépassements récurrents de la limite de qualité fixée pour les métabolites de pesticides du chloridazone et chlorthalonil ainsi que le total des pesticides analysés sont observés : vous devez donc établir un programme d'actions préventives et curatives sur les captages concernés.

Sur l' UDI Juaye Mondaye, des dépassements récurrents de la limite de qualité fixée pour le métabolite de pesticides du chlorthalonil R471811 et un dépassement ponctuel pour le R417888 sont observés : vous devez donc établir un programme d'actions préventives et curatives sur les captages concernés .

De plus, des anomalies vis à vis de l'équilibre calco-carbonique ont été relevées sur les productions Beauchêne alimentant l'UDI Bernières Bocage et Ferme d'Asnelles alimentant l'UDI Juaye Mondaye. Ces eaux présentent parfois un caractère agressif. Une meilleure neutralisation des eaux produites devra être recherchée.

Dans le cadre de votre étude CVM, je vous rappelle que vous devez engager des travaux de renouvellement de canalisations en PVC sur les secteurs non conformes. Des travaux sur le secteur de la commune de St Martin des Entrées concerné par des valeurs en CVM supérieures à 5microg/L, a fait l'objet de travaux en avril 2024.

La protection des captages par Déclaration d'Utilité Publique est une obligation réglementaire. Il vous appartient de prendre les mesures nécessaires à cette protection et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre.

Enfin, de nouvelles dispositions réglementaires vous imposent de procéder à une évaluation des risques de dégradation de la qualité de l'eau. Celle-ci doit vous conduire à mettre en place des actions de maîtrise de la qualité de l'eau distribuée ainsi qu'une surveillance adaptée (plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE)). Le programme analytique de suivi de la qualité de l'eau comporte au minimum les mesures de la turbidité et du résiduel de désinfectant.

Pour conclure, je vous remercie de veiller à me tenir informé de l'avancement de vos démarches d'amélioration de la qualité de l'eau.

Le 10/06/2024

Par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Picquenet', written over a rectangular box. The signature is stylized and cursive.

L'Ingénieure d'études sanitaires  
Agnès PICQUENOT

## Liste des sigles

## Liste des sigles

<b>AP</b>	Arrêté préfectoral
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>BRGM</b>	Bureau de recherches géologiques et minières
<b>CAP</b>	Captage
<b>CODERST</b>	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
<b>DGS</b>	Direction générale de la santé
<b>DUP</b>	Déclaration d'utilité publique
<b>MCA</b>	Mélanges de captages
<b>PLU</b>	Plan local d'urbanisme
<b>TTP</b>	Station de traitement-production
<b>UDI</b>	Unité de distribution
<b>UGE</b>	Unité de gestion et d'exploitation
<b>PRPDE</b>	Personne responsable de la production et la distribution d'eau